Décision 22-DCC-131 du 29 juillet 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Boncolac et de la société Mag'M par Waterland

Posted on: 01 août 2022 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Waterland
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Boncolac Mag'M

Lire

Le texte intégral
221.44 Ko